

Formulaire d'inscription

CONCOURS D'ENTRÉE RÉSERVÉ DU MARDI 14 SEPTEMBRE 2010

ADRESSER À : ÉCOLE SUPÉRIEURE DES BEAUX-ARTS DE MARSEILLE - GISÈLE ANDRÉ
184, avenue de Luminy 13288 Marseille cedex 9

attention ! ne pas oublier les pièces obligatoires au formulaire d'inscription (voir page 2)

Veillez préciser votre souhait optionnel :

> **CYCLE LONG :** Art Design > **CYCLE COURT :** Design d'espace

Je soussigné(e), Identité : Mlle Mme M.

Nom : Prénom :

Née le : À :

Nationalité : Adresse :

Code Postal :

Ville : Pays :

E-mail : Téléphone fixe :

Portable/SMS :

Études secondaires

Pour les étudiants préparant le baccalauréat, préciser l'option :

Pour les étudiants ayant déjà obtenu le baccalauréat, préciser l'option et l'année d'obtention :

Études supérieures

Niveau d'études ou diplôme préparé en juin 2010 :

Diplôme obtenu avant 2010 : année d'obtention :

Pendant les épreuves théoriques, plastiques et l'entretien, mode de communication choisi :

Interprète français LSF Autres :

Tiers temps supplémentaire

Fait à : Le :

Signature candidat(e)

Direction Générale des Affaires Culturelles, Ville de Marseille
Ministère de la culture et de la communication



ESBAM

École Supérieure des Beaux-Arts de Marseille

CONCOURS D'ENTRÉE

POUR LES CANDIDATS SOURDS ET MALENTENDANTS

ART & DESIGN

L'ESBAM, École supérieure des beaux-arts de Marseille est un établissement d'enseignement supérieur d'art habilité par le Ministère de la Culture et de la Communication. L'École est un service municipal de la Ville de Marseille.

Les cursus, homologués par l'État, sont sanctionnés par des diplômes nationaux :

- Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (**DNSEP**) en art et en design (**bac+5**)
- Diplôme National d'Arts Plastiques (**DNAP**) en art et en design (**bac+3**)
- Diplôme National des Arts et Techniques (**DNAT**) en design d'espace (**bac+3, cycle court**)

L'ESBAM est installée sur le domaine universitaire de Luminy, elle partage depuis 1969 des bâtiments équipés et des services communs avec l'École nationale supérieure d'architecture (ENSAM, établissement public national), l'ESBAM y dispose de 10000 m².



CALENDRIER, CONCOURS D'ENTRÉE

CONCOURS D'ENTRÉE EN ANNÉE 1, MARDI 14 SEPTEMBRE 2010

Pour les candidats passant le baccalauréat en fin d'année scolaire ou déjà bacheliers, et âgés d'au moins 16 ans et d'au plus 26 ans (au 31 décembre de l'année du concours).

DATES LIMITE DU DÉPÔT DES CANDIDATURES :

Mardi 7 septembre 2010

DÉROULEMENT DES ÉPREUVES MARDI 14 SEPTEMBRE

Le matin, épreuve écrite : 2h, épreuve plastique : 2h

L'après-midi, entretien individuel (présentation de travaux personnels)

MODALITÉS D'ADMISSION - CONCOURS D'ENTRÉE

POUR ADMISSION EN ANNÉE 1

Bac ou niveau bac

PIÈCES OBLIGATOIRES À JOINDRE AU FORMULAIRE D'INSCRIPTION :

> copie du baccalauréat ou certificat de scolarité (pour les élèves de terminale) avec désignation exacte du baccalauréat préparé.

Pour les candidats non titulaires d'un baccalauréat français :

copie du diplôme équivalent (traduite par un traducteur agréé)

> copie d'une pièce d'identité (carte d'identité, permis de conduire, carte de séjour) ou du livret de famille des parents

> pour les candidats de nationalité française : certificat de participation à la journée d'appel de préparation à la défense

> autorisation parentale pour les moins de 18 ans

> 1 photo d'identité de bonne qualité (non photocopiée)

> 3 timbres au tarif en vigueur

CONVOCATION PAR MAIL

Une convocation adressée quelques jours avant les épreuves précisera la liste du matériel nécessaire pour les épreuves plastiques.

COMMUNICATION DES RÉSULTATS

Par mail auprès de Gisèle André

PISOURD

Désignée "site pilote" par le Ministère de la Culture, l'ESBAM (École supérieure des beaux-arts de Marseille) a pour objectif d'adapter son cursus d'études aux étudiants sourds et malentendants et met en place le programme PISOURD :

- Interprétariat français /LSF, monitorat, prise de notes, visio-interprétation, cours de LSF pour tous les étudiants.

- PILAB (atelier de recherche en Lsf sur néologismes et signaire)

INFOS PRATIQUES

SECRETARIAT : Gisèle André (jusqu'au 31 juillet)

Ouvert du lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h et le vendredi de 9h à 12h.

FRAIS DE SCOLARITÉ

Ils sont de l'ordre de 226 euros pour les contribuables de la Ville de Marseille et de 344 euros pour les étudiants extérieurs à Marseille. A ce montant, il convient d'ajouter la cotisation de la sécurité sociale, ainsi que la mutuelle et la visite médicale.

BOURSE SUR CRITÈRES SOCIAUX

Les étudiants peuvent bénéficier d'une bourse sur critères sociaux. Inscription entre le 15 janvier et le 30 avril 2010, dossier social étudiants version électronique : www.crous.fr

LOGEMENT EN CITÉ UNIVERSITAIRE

Informations : Odile Michel (assistante sociale)

tél : 04 91 62 83 75

RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION (jusqu'au 31 juillet)

École supérieure des beaux-arts de Marseille

Gisèle André - 184 avenue de Luminy 13288 Marseille cedex 09, case 912

tél : 04 91 82 83 25 - fax : 04 91 82 83 11

gandre@mairie-marseille.fr

téléchargeable : www.esbam.fr

RETOUR DES DOSSIERS D'INSCRIPTION (uniquement par courrier)

École supérieure des beaux-arts de Marseille

Gisèle André - 184 avenue de Luminy 13288 Marseille cedex 09, case 912

ÉTUDIANTS SOURDS ET MALENTENDANTS

Structure d'accueil pour les candidats et les étudiants sourds et malentendants

Karen de Coninck

e-mail : dgac-esbam-pisourd@mairie-marseille.fr

Franca Trovato (médiatrice)

SMS : 06 32 87 11 72